



Journal des Retraité.es

JANVIER 2025

N° 53

ENSEMBLE CONTINUONS À INVESTIR LE PRÉSENT AFIN DE CONSTRUIRE L'AVENIR

Publication
éditée par le
Syndicat Inter-
professionnel
des
Retraité.e.s
CGT du
Bassin
Mâconnais

Syndicat CGT
des Retraité.e.s
Place des Cordeliers,
71000 MACON

Les 1^{er} et 3^{eme} lundi
du mois
de 14h30 à 17h .

06 83 46 59 08.

multi-pro-
retraitescgt.macon
@orange.fr

[www.cgt-macon.org/
actualites/](http://www.cgt-macon.org/actualites/)

Directeur de
publication
J. PERRIN

Responsable
de rédaction
M.FREMY

2024 s'est achevé sur le rejet de la loi de finances et de la loi de financement de la Sécurité sociale impliquant la censure du gouvernement Barnier.

Avant cette nouvelle crise politique, nous nous sommes fait entendre dans plusieurs mobilisations depuis septembre sur notre territoire mâconnais.

Le 1^{er} octobre devant l'hôpital pour l'accès aux soins, question primordiale pour les retraité.es d'où la nécessité de reconquête de la Sécurité sociale.

Le 16 novembre sur l'esplanade Lamartine pour une campagne de renforcement et nos revendications locales.

Le 3 décembre devant la préfecture, sur le niveau de vie des retraité.es, pour une augmentation immédiate des pensions, à la mise en place de mesures solidaires pour l'augmentation des petites pensions.

Oui, nous avons mené beaucoup d'actions nous permettant d'être visibles et de faire reconnaître l'utilité du syn-

-dicalisme retraité.

La chute du gouvernement a donc eu pour effet immédiat une revalorisation des pensions de 2,2% au 1^{er} janvier.

Pour autant devons-nous, nous en satisfaire? Car quel que soit les gouvernements en place nous aurons à poursuivre la lutte pour faire aboutir nos revendications.

En 2025, moment de démocratie syndicale, le 18 février, nous tiendrons notre 1^{er} congrès à Mâcon où nous préparerons pour fin mars une nouvelle journée d'action nationale unitaire des retraité.es sur la question de l'accès aux soins pour toutes et tous sur notre territoire.

Notre ADN est d'agir pour défendre, améliorer et conquérir de nouveaux droits chez les retraité.es. Notre triptyque: niveau des pensions, protection sociale/santé et services publics, répond aux besoins exprimés par l'ensemble des retraité.es.

Soyons toutes et tous convaincues de notre capacité à faire bouger des lignes et à gagner sur nos revendications

Appelons l'ensemble des acteurs politiques à faire primer l'intérêt général sur leurs intérêts personnels ou partisans.

Faisons de l'année 2025 l'année de la reconquête de la Sécurité sociale, qui doit nous permettre de faire le lien entre nos différentes revendications, telles que la revalorisation des pensions, le droit à la santé et l'accès aux soins, la retraite et la Sécurité sociale intégrale.

**Très belle et
heureuse année
à toutes
et tous**



LES RETRAITÉ.ES EN ACTION [De Juin à Décembre]

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



« L'Europe s'occupe de nous, occupez-vous de l'Europe »

26 mai, nous avons rencontré la population en tractant sur nos revendications pour une Europe sociale qui réponde à nos besoins.

15 juin, nous avons rejoint les 750 manifestants contre l'extrême droite après la 1^{ère} place du RN aux Européennes. CGT, FSU, LFI, PCF, Femmes Solidaires, Charnay autrement, LSR ont fait un barrage républicain.



POUR NOS REVENDICATIONS

Le 1er octobre, journée nationale d'action des retraité.es CGT pour l'accès aux soins.

Nous nous sommes installés devant l'hôpital avec des militantes CGT du CH pour exiger un accès aux soins pour tous.



Nous avons partagé nos propositions d'un financement de l'Hôpital Public qui réponde à nos besoins et avons dénoncé la casse volontaire de notre système de santé pour laisser la place à une santé à l'américaine où la Carte Bancaire remplacerait la Carte Vitale.

Des témoignages ont été recueillis sur les difficultés de prise en charge avec la fermeture de lits souvent du fait du manque de personnel.



Le 16 novembre, Esplanade Lamartine au moment du marché pour échanger sur trois sujets d'intérêt local ou national qui impactent les retraité.es:

- ♦ **La perte de pouvoir d'achat des pensions de retraite avec une pétition** demandant l'indexation à minima sur l'inflation au 1er janvier 2025, le rattrapage des pertes subies depuis 2017, pas de pension en-dessous du SMIC et une revalorisation des pensions indexées sur le salaire moyen.

- ♦ **L'accès aux soins pour tous** avec le recueil de témoignages sur les difficultés pour trouver un médecin généraliste, spécialiste ou se faire prendre en charge à l'hôpital avec des lits qui ont été fermés et des listes d'attente énormes.

- ♦ **Les déplacements difficiles** avec une enquête sur les nouvelles navettes gratuites à Mâcon et les trajets des bus qui ont été impactés.

Nous avons reçu un très bon accueil. 2 contacts ont été pris pour adhérer à notre syndicat.

Transports collectifs gratuits - Enquête sur les navettes 1 et 2.

<https://www.cgt-macon.org/actualites/non-classe/enquete-sur-les-transports-navettes-sur-le-maconnais/>

Le 3 décembre, Journée nationale unitaire de mobilisation des retraité.es pour la revalorisation des pensions. En Saône et Loire à l'appel de



À Mâcon, une délégation CGT, FO, FSU, FGR-FP a été reçue à la Préfecture .

Rassemblement et prise de parole.



En Saône et Loire, des retraité.es se sont rassemblé.es à Autun, Chalon et Montceau.

En France, 144 points de rassemblements ont mobilisé dans l'unité, des milliers de retraité.es pour faire aboutir leurs justes revendications .

Une délégation des 9 organisations syndicales et associations a été reçue au cabinet du 1er Ministre et 60 933 signatures de la pétition pour l'augmentation des pensions ont été déposées [1er dépôt].

Mobilisation pour sauver le guichet de la gare de Tournus



En novembre et début décembre 2024, les cheminots CGT de Mâcon, Chalon, Dijon, l'Union Locale CGT de Mâcon, les Tournugeois, les usagers de la gare réunis au sein

de plusieurs collectifs associatifs, citoyens et syndicaux, se sont mobilisés contre la fermeture définitive au premier trimestre 2025 du guichet de la gare et la suppression des postes de surveillance des trains en marche .



Collectif Forum citoyen du Tournugeois
Collectif Luites en Tournugeois

Après des mobilisations et le recueil de 2 000 signatures contre la fermeture du guichet de la gare SNCF de Tournus et son transfert à l'office de tourisme, une quinzaine de citoyens dont Christophe Antoinet Secrétaire Général du Syndicat CGT Cheminots de Mâcon a assisté au conseil municipal du mardi 10 décembre.

Poussés par la mobilisation, et les arguments, des élus avaient inscrit la question à l'ordre du jour.



QUE DIT LE COLLECTIF ?

→ La fermeture du guichet SNCF de la gare de Tournus est un symbole des reculs du Service Public en zone rurale. La dégradation progressive de l'offre ferroviaire dans nos territoires, alors même que le train est une réponse cruciale aux défis environnementaux et sociaux de notre époque n'est pas acceptable. Fermer les guichets, réduire le personnel et limiter les services, c'est décourager l'utilisation du train et éloigner les usagers des solutions de transport durable.

→ Le guichet offre une assistance humaine que les machines ne remplaceront jamais tels que conseils adaptés, aide pour les personnes âgées ou handicapées ou voyageurs en difficulté, suivi actif du bon fonctionnement des infrastructures comme bornes, affichages, accès Personnes à Mobilité Réduite (prévu à Tournus pour 2026), etc...

→ L'expérience montre que les alternatives mises en place là où les guichets ont fermé, comme la vente de billets dans des commerces (Chagny) ou offices de tourisme (Louhans), ne

répondent pas à l'ensemble des besoins des usagers.

Cela ne remplace pas une présence sur place et ne permet pas un service après-vente. Les usagers seront obligés de se rendre à Chalon ou Mâcon pour changer leur billet ou par exemple demander un remboursement.

→ **Ce sont également des emplois locaux qui sont menacés de disparition : 1,5 emploi au guichet et 5 emplois qui assurent la sûreté des trains à la gare 24h/24 7j/7 !**

Le Collectif a peu été entendu par les élus, entretien décevant.

Pas de soutien de la mairie, le maire défendant le projet de la région et de la SNCF.

Quant à la Région BFC, en la personne de Michel Neugnot, vice président en charge des transports, il rejette la tenue d'une réunion entre SNCF et Région qui n'a plus lieu d'être selon lui.

**La lutte ne s'arrête pas pour autant.
D'autres actions sont prévues.**

MÂCON HABITAT HAUSSE DES LOYERS 2025 INACCEPTABLE



3,26% d'augmentation des loyers au 1er janvier 2025 pour les locataires de Mâcon Habitat

L'INSEE a publié l'indice IRL (*Indice de Référence des Loyers*) qui sert de référence aux bailleurs en vue d'ajuster les loyers des locataires soit 3,26% pour 2025.

3,26% c'est trop!

Cette hausse viendra s'ajouter à celles de toutes les autres dépenses contraintes que subissent les locataires : hausse des charges, des produits alimentaires, de l'énergie, du chauf

-fage, des complémentaires santé [certaines ont déjà annoncé une augmentation de + 9% des cotisations].

Au lieu de s'attaquer au pouvoir d'achat des locataires, les bailleurs sociaux feraient mieux de développer des actions pour supprimer la taxe de l'État RLS (*Réduction de Loyer de Solidarité*) et la taxe foncière.

Face à cette situation, de plus en plus de locataires vivent sous le seuil de pauvreté, dans la précarité énergétique, se restreignent sur l'alimentation...

Dans le même temps la qualité du service rendu par le bailleur est bien souvent en deçà des attentes.

Pour justifier une telle augmentation, Mâcon Habitat explique que ceux qui bénéficient de l'APL ne seront pas impactés ou très peu

par cette hausse mais seulement 50% des locataires bénéficient de l'APL les autres sont des riches!!!



Lors du Conseil d'Administration du mois de décembre 2024, les 2 représentants de la CGT [Mandaté UD CGT 71 et élu Indécosa CGT] ont voté contre cette augmentation comme ceux de la CNL et FO

TROP, C'EST TROP. C'EST DEvenu INACCEPTABLE

3,6% de hausse des loyers + hausse des charges + coût des prestations d'accords collectifs + une 3eme ligne pour participer à la rénovation énergétique + augmentation des loyers pour les plus anciens locataires... **Augmentation des loyers depuis 3 ans de + 11%**

UNE FOIS DE PLUS CE SONT TOUJOURS LES MÊMES QUI PAYENT N'EN JETER PLUS

Olivier TAVIOT, administrateur représentant l'UD CGT 71
Georges PEROT, administrateur représentant Indécosa CGT

Entre 2015 et 2023, le taux de pauvreté en France est passé de 13,6% à 15,4% soit plus de 9,7 millions de personnes (Pierre-André Buigues économiste)

Les 500 fortunes les plus riches de ce pays possédaient 20% du PIB en 2017. Aujourd'hui, elles possèdent 45% du PIB. *Sources Magazine Challenges*

LES PATIENTS SOUFFRENT L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE ELLE, SE SOIGNE !



La hausse du reste à charge pour les patients intervient alors même que les laboratoires pharmaceutiques continuent d'engranger des bénéfices considérables dans notre pays.

Évolution des dépenses de médicaments sur prescrip-

tions médicales dites « ambulatoires » :

- ♦ 2020 : 31,1 milliards d'euros
- ♦ 2021 : 32,5 milliards d'euros
- ♦ 2022 : 32,8 milliards d'euros
- ♦ 2023 : 34 milliards d'euros

En trois ans l'évolution des ventes sur les seuls médicaments sur ordonnance représente une augmentation de 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour les laboratoires pharmaceutiques.

De leur côté, les patients devront payer à partir de 2025, 1,5 milliard d'euros supplémentaires pour leurs traitements sur ordonnance.

Une somme qui sera directement ponctionnée dans les poches, déjà bien vides, des assurés sociaux.

Plutôt que de s'attaquer aux bénéfices des grandes entreprises pharmaceutiques, en les contraignant, par exemple, à davantage de transparence sur le coût de production et de recherche de leurs principes actifs, le gouvernement choisit de cibler les malades. Cette décision favorise progressivement l'instauration d'une médecine à deux vitesses.

La CGT revendique la création d'un pôle public de santé et du médicament dans le cadre d'une Sécurité sociale Intégrale pour que la recherche et la production pharmaceutique échappent à la logique marchande et relèvent du contrôle social afin de satisfaire les besoins en santé et d'empêcher les conflits d'intérêts.

POURQUOI EN FINIR AVEC DOCTOLIB ?

Les médecins ne disposant plus de secrétariat ont confié leur prise de rendez-vous à l'application Doctolib.

Cependant, l'absence de contact direct ne permet plus d'expliquer à son médecin son problème pour adapter le délai de la consultation ou pouvoir bénéficier d'un conseil.

Après s'être arrogé une place de quasi-monopole dans la gestion des consultations, Doctolib propose un espace de stockage centralisé des données de santé. Mais c'est là que le bât blesse. En effet, les données de santé, très sensibles, valent de l'or. C'est la raison pour laquelle la Sécu a mis en place un carnet de santé numérique, « Mon espace santé », avant d'éviter justement la captation de ces données par des sociétés commerciales.

Comment, alors, accepter que des données personnelles confidentielles, couvertes par le secret médical, tombent dans les mains de marchands qui, quels que soient les contrôles et les règles édictés, chercheront à les contourner pour maximiser leurs profits ?

Comment faire confiance à une société qui stocke ses données sur les serveurs d'Ama-



zon soumis aux règles américaines qui autorisent la vente de ces données ?

330 millions/an d'argent de la santé qui finissent dans leurs poches.

Qui plus est, la structure financière de Doctolib est particulièrement opaque. La société annonce n'avoir pas fait de bénéfices jusqu'à présent, mais elle est valorisée à plus de 6 milliards d'euros et qui pourrait, à un moment donné, être rachetée par un groupe comme Amazon ou Google !

La seule garantie d'une sécurisation minimale des données est que ce soit l'assurance-maladie qui en assure le stockage et la gestion.

Article de Christophe Prudhomme, médecin urgentiste au SAMU 93, porte-parole de l'AMUF et membre du bureau de la Fédération CGT Santé dans l'Humanité du 16/12/2024.

NOTRE PROTECTION SOCIALE , NOTRE RICHESSE

Ambroise Croizat militant CGT et du Parti Communiste, Ministre du Travail et de la Sécurité sociale mettra en œuvre en 1945, le système pensé et conçu par le Conseil National de la Résistance. Son objectif est très clair :

« Assurer à tous les citoyens les moyens d'existence dans le cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec une gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat »... « De chacun selon ses moyens pour chacun selon ses besoins ».

« Un système de protection sociale se doit d'être universel, son financement doit être une cotisation prise sur la richesse produite par le biais du salaire socialisé. »

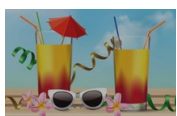
Salaire socialisé qui, depuis sa création, a démontré son efficacité. Tant qu'il y aura des hommes et des femmes au travail, il y aura production de richesses et donc financement de la protection sociale qui repose sur le principe fondamental de la solidarité.

NOS DROITS

Nous sommes des millions à bénéficier de la protection sociale dont le financement repose sur les cotisations sociales.

Notre système permet aussi de financer des infrastructures comme les hôpitaux, les crèches ou les transports en commun.

Allocations Familiales - Congés Maternité, Paternité
Allocation de Rentrée Scolaire - Allocation de Soutien Familial - Complément Familial - Retraite – Allocation Personnalisée d'Autonomie - Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées - Allocations Chômage – Arrêt accident du travail ou maladie professionnelle – Aide à la mobilité – Allocation Supplémentaire d'Invalidité - Médicaments et traitements sur ordonnance – Carte Vitale – Rendez-vous médicaux - Aide au Logement - Complémentaire Santé Solidaire...



RETRAITE

Le droit à une retraite est accordé à toute personne ayant suffisamment cotisé. Les personnes en activité cotisent pour leur retraite de base et pour leur retraite

complémentaire. La retraite de base d'une grande partie des Français est versée par l'Assurance retraite. Le montant dépend principalement du revenu d'activité, de la durée d'assurance et de l'âge de départ.



APA

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie peut vous être accordée sous conditions d'âge, de résidence et de perte d'autonomie. Elle sert à payer en totalité ou en partie soit les dépenses nécessaires pour

rester à votre domicile, soit le "tarif dépendance" de l'établissement médico-social où vous vivez. **L'Apa** est cofinancée par la Caisse Nationale Solidarité Autonomie (CNSA) et par votre département de résidence qui verse l'aide mensuellement.



ASPA

L'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) est une prestation mensuelle accordée aux retraités ayant de faibles ressources (revenus et patrimoine) et vivant en France. Elle est versée par la caisse de retraite et son montant varie en fonction de votre statut conjugal.



C2S

La Complémentaire Santé Solidaire (C2S) est une couverture complémentaire destinée aux personnes disposant de ressources modestes. Elle fonctionne comme une mutuelle, est attribuée gratuitement ou en contrepartie d'une

cotisation minime. Elle donne droit pour l'ensemble de votre foyer à la prise en charge de la part complémentaire des dépenses de santé.

C'est grâce aux cotisations et contributions sociales collectées par l'Urssaf que sont redistribuées immédiatement tous les financements aux différents organismes de la protection sociale (CAF, CPAM, Retraite, Chômage, etc)

Les cotisations et contributions sociales versées par les personnes qui travaillent financent les besoins de toutes et tous, y compris ceux qui ne travaillent pas comme les enfants, les jeunes étudiants, les personnes sans emploi ou encore les retraités. Elles sont proportionnelles aux revenus : les plus hauts revenus contribuent davantage pour permettre à ceux qui ont moins de ressources de bénéficier d'une couverture sociale équivalente.

Chaque année, l'Urssaf collecte les cotisations sociales auprès de plus de 11,84 millions d'entrepreneurs et d'employeurs, pour leurs 27 millions de salariés.

Elle reverse ces cotisations aux organismes de la protection sociale notamment en charge du versement des prestations maladie, vieillesse, famille, etc...

Toujours plus d'exonérations de cotisations sociales par le gouvernement dont les mesures annoncées sont une fois de plus des décisions autoritaires qui vont principalement impacter les travailleurs, les précaires et les retraités, tout en maintenant une politique d'exonération de cotisations.

Pour la CGT, il est urgent d'en finir avec ces lois de financement de la Sécurité sociale qui reposent sur une vision comptable dont l'objectif n'est pas une « bonne gestion » mais l'adaptation de la Sécu à des choix politiques en faveur du patronat, en l'exonérant toujours plus de cotisations sociales.

Rappelons que les exonérations ont atteint quasiment 80 milliards en 2023, soit 20 milliards de plus qu'en 2021. Il est d'ailleurs noté noir sur blanc dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2025 que le déficit de 18 milliards est la conséquence d'un manque de recettes lié à une accumulation de dispositifs d'exonérations de cotisations sociales.

De plus en plus d'exonérations, de moins en moins compensées par l'État

Les exonérations de cotisations sociales sont en partie compensées par l'État à travers l'impôt (c'est la Loi Veil de 1994 qui instaurait cette compensation intégrale par l'État. En 2018 le gouvernement Macron, a mis fin à cette compensation intégrale. Les recettes de la Sécu qui vont être touchées puisque le gouvernement a décidé d'abaisser de 650 millions ces compensations en 2025.

Les conséquences de cette baisse de recettes sont évidemment sans appel et gravissimes pour notre système de Sécurité sociale et notre système de santé.



C'est une médecine à deux vitesses qui est en train de se mettre en place où seuls les plus riches pourront accéder à un système de santé de qualité. Pour la grande majorité de la population, se soigner va devenir de plus en plus compliqué, pour ne pas dire infaisable.

C'est un basculement de notre système de Sécurité Sociale vers l'assurantiel

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS TPE LA CGT LOIN DEVANT

5 millions de salariés des Très Petites Entreprises (Moins de 11 salariés) ont voté pour les élections professionnelles du 25 /11 au 9 /12 qui déterminent le nombre de représentants des organisations syndicales à négocier au niveau des branches comme au niveau interprofessionnel.



Elles définissent la composition des Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles (CPRI) et le nombre de conseillers et conseillères prud'homaux.

La CGT dénonce les nombreux dysfonctionnements observés tout au long de ce

scrutin empêchant la participation. Un sondage dévoilé par la CGT en octobre 2024, a montré que plus de 50% des salariés des TPE n'étaient même pas au courant de ces élections !

La CGT en ressort victorieuse ! Elle conforte sa place de première organisation représentative des salariés des TPE avec 27,64% des voix, et creuse l'écart en finissant près de 13 points devant la 2e organisation syndicale.

C'est un message fort envoyé en direction des pouvoirs publics et des entreprises : par ce vote, les salariés des TPE ont fait le choix du syndicalisme de lutte et de proximité porté par la CGT pour conquérir de nouveaux droits.

Ce vote renforce la détermination de la CGT à agir avec les salariés des TPE pour gagner notamment des augmentations immédiates des salaires face à une inflation insupportable.

ABATTEMENT FISCAL DE 10% LES RETRAITÉS VISÉS

Le président du Conseil d'orientation des retraites (Cor) propose la suppression de l'abattement fiscal de 10% dont bénéficient les retraités.

Cela réduirait encore significativement leur pouvoir d'achat déjà bien vulnérable et rendrait imposables des dizaines de milliers de retraités qui ne l'étaient pas jusque-là.

Réactions en chaîne : augmentation de la CSG, perte de prestations versées sous conditions de revenus et d'avantages sociaux....

JE GUEULE PAS, J'EXPLIQUE !!!!!

Générosité mais pas désintéressée

Les « Généreux » donateurs pour la reconstruction de Notre Dame, recevront de l'Etat 66% de crédit d'impôt.

Ceux là même qui refusent l'augmentation des participations patronales pour la solidarité nationale (Sécurité Sociale, assurance chômage...), se sont lâchés pour Notre Dame et pour cause, ils percevront de l'État 66% de leur don.

Leur générosité n'a comme carburant, au-delà des aspects religieux et/ou patrimoniaux, que l'optimisation fiscale.



Au final, c'est nous les gueux qui avons financé pour 66% la reconstruction, de Notre Dame, avec notre impôt.

Qu'aurait dit Victor HUGO : « ...il faut de l'argent pour les misérables... ».

Si vous souhaitez participer à la conférence de Gérard BIARD, journaliste de Charlie Hebdo « expliquez la Laïcité... », le mardi 4 février à 18h30 à l'amphithéâtre Guillemin à Mâcon (entrée au chapeau), il est obligatoire, pour des questions de sécurité (aucune entrée sans être inscrit au préalable ne sera possible), de s'inscrire à l'adresse suivante avant le 27 janvier :

agirpouurlalaicite@orange.fr

Jean Marc DUMAS

Le 26 septembre 2024, notre camarade, Tomas ANGUITA est décédé. Il a été salarié de Maillard & Duclos, entreprise du bâtiment et a été adhérent de la CGT pendant 40 ans.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LSR MÂCON



Le 12 décembre 2024 a accueilli l'AG de l'association Loisir Solidarité des Retraité.es et plus de la moitié des adhérent.es nous ont fait l'amitié d'être présent.es. Nous sommes maintenant 63 à avoir renouvelé notre adhésion.

Les prévisions 2025 devraient permettre plus d'activités avec un nouveau lieu de rencontre à la MJC des Blanchettes tous les 4^{ème} jeudi de chaque mois avec animations diverses.

La nouvelle commission culture vous proposera théâtre, cinéma, conférences, expositions à retrouver sur notre site LSR71.

Cette année encore avec BSV vous pourrez profiter d'un séjour d'une semaine en pension complète avec 2 excursions pour 290€ voyage compris.

Nous proposons également des séjours en Mobil Home soit chez APV (200€) la semaine soit chez Homair.

D'ores et déjà, 4 balades touristiques et gastronomiques sont prévues : Meillonas et Tréfort Cuisiat, l'écomusée du Creusot et la villa Perrusson à Ecuisses, Marcigny et Semur en Brionnais, le barrage de Génissiat.

Sportivement, marche nordique deux fois par mois et balades ou randonnées. **LSR accueille les retraité.es de toutes opinions portant les valeurs de la CGT pour permettre d'accéder à plus de loisir et de culture.**

Contact : l71maconcb@orange.com

Le Président LSR Mâcon, Claude BOSCH

Rejoignez nous !

*Se syndiquer, c'est aussi important
en retraite qu'en activité.*

J'adhère au syndicat CGT des retraité.es du bassin mâconnais

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

CP Ville

Tél ... /.../... /... /.../

Courriel..... @